

NORME  
INTERNATIONALE

**ISO**  
**8459-2**

Première édition  
1992-12-15

---

---

**Information et documentation — Répertoire des  
éléments de données bibliographiques —**

**Partie 2 :  
Applications aux acquisitions**

iTeh STANDARD PREVIEW

**(standards.iteh.ai)**

*Information and documentation — Bibliographic data element directory —*

*Part 2 : Acquisitions applications*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6a589fc8-32c4-4d29-92b2-a749aa091ac4/iso-8459-2-1992>



Numéro de référence  
ISO 8459-2 : 1992 (F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8459-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 4, *Application des ordinateurs en information et documentation*.

ISO 8459-2:1992

L'ISO 8459 comprend pour l'instant les parties suivantes, présentées sous le titre général *Information et documentation — Répertoire des éléments de données bibliographiques*:

- *Partie 1: Applications au prêt-inter*
- *Partie 2: Applications aux acquisitions*

L'annexe A fait partie intégrante de la présente partie de l'ISO 8459. Les annexes B à D sont données uniquement à titre d'information.

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

## Introduction

Les échanges de données servent surtout à initialiser ou à poursuivre une procédure. La transmission des données nécessaires au déroulement d'une procédure exige que les éléments de données des messages échangés soient parfaitement compréhensibles pour les participants. La présente partie de l'ISO 8459 décrit, sous forme de répertoire, les éléments de données qui sont utilisés dans les procédures ou applications bibliographiques.

Les éléments de données que peut comporter une transaction d'acquisition sont présentés comme suit :

a) Un répertoire des éléments de données (article 4) avec des annexes donnant les valeurs des codes et les descriptions des types de messages (A.1), des types de dates (A.2) et des types d'acquisitions (A.3) (voir annexe A).

b) Un index (article 5) qui englobe les noms, les mots-clés et les synonymes des éléments de données, des groupes d'éléments de données et des valeurs des éléments de données, y compris les noms assignés à des messages, des types de dates et des types d'acquisitions.

c) Une présentation structurée (article 6) qui regroupe les éléments semblables de façon hiérarchique.

d) Un tableau (article 7) indiquant les éléments de données qui se rattachent à des messages d'acquisition particuliers.

La présente partie de l'ISO 8459 est la deuxième partie d'une série qui, prise dans son ensemble, constituera le répertoire complet des éléments de données destinés à un usage bibliographique. La présente partie est destinée surtout aux nouveaux systèmes d'acquisitions.

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8459-2:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6a589fc8-32c4-4d29-92b2-a749aa091ac4/iso-8459-2-1992>

# Information et documentation — Répertoire des éléments de données bibliographiques —

## Partie 2 : Applications aux acquisitions

### 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8459 détermine et décrit les éléments de données nécessaires à un échange de données entre organismes impliqués dans l'acquisition de documents bibliographiques. Elle identifie également les messages et leurs éléments de données qui sont utilisés dans les transactions d'acquisition.

Elle s'applique aussi bien aux messages sur un bulletin imprimé, avec comme vedettes les noms des éléments de données, qu'aux messages transmis par voie automatisée.

La structuration des éléments de données en messages dépasse le cadre de la présente partie de l'ISO 8459.

### 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 8459. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 8459 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 9 : 1986, *Documentation — Translittération des caractères cyrilliques slaves en caractères latins.*

ISO 233 : 1984, *Documentation — Translittération des caractères arabes en caractères latins.*

ISO 259 : 1984, *Documentation — Translittération des caractères hébraïques en caractères latins.*

ISO 639 : 1988, *Code pour la représentation des noms de langues.*

ISO/R 843 : 1968, *Système international pour la translittération des caractères grecs en caractères latins.*

ISO 2108 : 1992, *Information et documentation — Système international pour la numérotation des livres (ISBN).*

ISO 3166 : 1988, *Codes pour la représentation des noms de pays.*

ISO 3297 : 1986, *Documentation — Numérotation internationale normalisée des publications en série (ISSN).*

ISO 3602 : 1989, *Documentation — Romanisation du japonais (écriture en kana).*

ISO 3901 : 1986, *Documentation — Code international normalisé des enregistrements (ISRC).*

ISO 4217 : 1990, *Codes pour la représentation des monnaies et des fonds.*

ISO 5127/3a) : 1981, *Information et documentation — Vocabulaire — Chapitre 3a) : Acquisition, identification et analyse des documents et des données.*

ISO 6438 : 1983, *Documentation — Jeu de caractères africains codés pour l'échange d'informations bibliographiques.*

ISO 7098 : 1991, *Documentation — Romanisation du chinois.*

ISO 9115 : 1987, *Documentation — Identification bibliographique (biblid) des contributions dans les publications en série et les livres.*

### 3 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 8459, les définitions suivantes s'appliquent.

**3.1 acquisition:** Opération qui permet l'accroissement et la mise à jour du fonds d'une bibliothèque ou d'un centre ou d'un service de documentation en fonction de ses missions [ISO 5127/3a)].

**3.2 élément de données:** Unité de base d'information identifiable et définissable. Elle est identifiée par un nom d'élément de données symbolisé par une étiquette et comporte une ou plusieurs valeurs exprimant un fait particulier.

**3.3 concept d'élément de données:** Élément de données défini afin de permettre son utilisation dans un certain domaine d'application et ayant une ou plusieurs valeurs associées qui expriment ensemble un fait particulier, un événement ou une circonstance par un moyen accepté par les partenaires de l'échange.

**3.4 répertoire d'éléments de données:** Liste d'éléments de données avec, au besoin, une indication de leurs valeurs.

**3.5 groupe d'éléments de données:** Ensemble d'éléments de données connexes.

**3.6 nom d'un groupe d'éléments de données:** Un ou plusieurs mots dans un langage naturel servant à identifier un groupe d'éléments de données.

**3.7 nom d'un élément de données:** Un ou plusieurs mots dans un langage naturel servant à identifier un élément de données.

**3.8 valeur d'un élément de données:** Fait exprimé sous forme de codes, de chiffres ou de langage naturel et correspondant à la description ou à la représentation d'un élément de données.

**3.9 message:** Combinaison structurée d'éléments de données dans le cadre d'une transaction d'acquisition.

**3.10 représentation:** Façon d'exprimer une valeur particulière d'un élément de données à l'aide d'un ou de plusieurs chiffre(s), lettre(s) ou symbole(s).

**3.11 étiquette:** Identificateur qui remplace le nom d'un élément de données ou le nom d'un groupe d'éléments de données.

**3.12 transaction:** Création ou modification d'un message nécessaire pour demander l'acquisition d'un document.

## 4 Répertoire

Le répertoire indique le nom et la définition des éléments de données et des groupes d'éléments de données utilisés dans les transactions d'acquisition. Les données relatives à chaque élément de données ou à chaque groupe d'éléments de données sont présentées en quatre colonnes distinctes avec les en-têtes étiquette, nom, description, représentation. Une «étiquette» est utilisée pour identifier un élément de données aussi bien qu'un groupe d'éléments de données. «Nom» veut dire «nom d'un élément de données» ou «nom d'un groupe d'éléments de données». Le nom d'un groupe d'éléments de données est imprimé en caractères gras pour le distinguer du nom d'un élément de données. La colonne «description» comprend une définition pour chaque élément ou groupe d'éléments; ceux-ci sont suivis d'une liste d'étiquettes correspondantes qui appartiennent au groupe. La colonne «représentation et remarques» comprend des explications au sujet des conventions et des normes qui servent à représenter les valeurs applicables à un élément de données ou à un groupe d'éléments de données ainsi que des échantillons de valeur le cas échéant. Sauf indication contraire, la valeur de chaque élément de données est représentée par une chaîne alphanumérique de longueur variable, il n'y a pas de liste des équivalents sous forme codée ou abrégée.

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
001	<b>Identification du message</b>	Information servant à identifier un message particulier. Identificateur de groupe pour les éléments de données 002 à 005.	
002	Type de message	Expression ou code identifiant la fonction d'un message.	Communicable sous forme de texte ou de code (voir A.1).
003	Date	Année, mois et jour de l'exécution d'une transaction.	Utilisé avec le type de date (751). Voir A.2 au sujet des types de dates qu'on peut utiliser.
004	Heure	Heure de l'envoi ou de la réception d'un message.	Sert dans les systèmes automatisés à indiquer le moment exact (heure, minute, seconde) où un message a été communiqué. Utilisé avec la date (003).
005	Numéro de transaction	Code ou numéro attribué à un formulaire ou à un message échangé dans l'opération d'acquisition (par exemple commande, facture, réclamation, etc.).	Numéro attribué par l'organisme responsable de la création du type de formulaire ou de message spécifique (par exemple commande, facture, réclamation, etc.). Quand un seul formulaire ou message identifie plusieurs documents, chaque document doit aussi être identifié par un numéro d'acquisition (006) ou un numéro de document (007).
006	Numéro d'acquisition	Numéro qui identifie un document parmi tous les formulaires ou messages associés à l'acquisition de ce document.	Ce numéro est créé à l'origine de la transaction d'acquisition. Voir aussi l'ISBN (313) et l'ISSN (314) qui sont des numéros de document qui apparaissent sur le document lui-même et qui peuvent être utilisés comme numéro d'acquisition.

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
007	Numéro de document	Numéro séquentiel appartenant à un document dans le cas de formulaires ou de messages relatifs à plusieurs documents.	Cet élément de données est utilisé pour des formulaires ou des messages traitant de plusieurs documents à la fois (par exemple ordres d'achat, factures, etc.).
010	Indicateur de plusieurs documents	Mot ou code utilisé pour indiquer que la transaction d'acquisition (par exemple commande, facture, réclamation, etc.) s'applique à plus d'un document.	
015	Référence de correspondance	Codes ou numéros utilisés pour identifier la correspondance relative à une transaction.	
050	<b>Identification du participant</b>	Données identifiant chacun des participants impliqué dans une transaction d'acquisition et précisant la fonction de chacun.  Identificateur de groupe pour les éléments de données 080 à 125.	
080	Fonction du participant	Mot ou code qui précise la fonction ou le rôle joué par un participant dans une transaction d'acquisition.	Cet élément de données est utilisé pour identifier les fonctions ou rôles suivants:  0 acquéreur 1 fournisseur 2 auteur de la réclamation 3 payeur 4 office de rédaction 5 centre d'échange  Pour l'identification du demandeur, voir 802.
090	Consignes pour l'adresse	Mot ou code qui indique l'adresse à laquelle le(s) document(s), la(les) facture(s), l'(les) état(s) d'avancement, etc. doit (doivent) être envoyé(s) si elle est différente de l'adresse d'origine du message.	Cet élément de données est utilisé conjointement avec les éléments de données pour l'adresse et le nom de l'organisme ou de la personne, si cela est nécessaire.  Les valeurs suivantes sont utilisées:  0 expédier à 1 facturer à 2 écrire à 3 retourner à 4 se renseigner auprès de
100	Rôle joué par l'agent	Mot ou code identifiant le participant à une transaction d'acquisition comme étant soit l'expéditeur soit l'intermédiaire, soit le destinataire du message concernant la transaction.	Cet élément de données est utilisé pour identifier les fonctions ou les rôles suivants:  0 expéditeur 1 destinataire 2 intermédiaire
110	<b>Identification de l'organisme</b>	Élément de données destinés à identifier un organisme.  Identificateur de groupe pour les éléments de données 111 à 117 et 910.	
111	Nom de l'organisme	Mot, expression ou sigle servant à identifier un organisme ou une société commerciale.	
112	<b>Adresse</b>	Code ou expression précisant la localisation géographique ou le lieu où se trouve une personne ou un organisme.  Identificateur de groupe pour les éléments de données 113 à 116 et 140.	Cet élément de données peut être utilisé conjointement avec le nom de l'organisme (111) ou le nom du demandeur (803).  Pour les adresses de réseau de télécommunication, voir 120.
113	Rue et numéro	Numéro et expression utilisés pour identifier la localisation d'un bâtiment dans une zone urbaine ou rurale.	
114	Ville	Expression utilisée pour identifier une localité, comprenant la banlieue ou le bureau distributeur.	
115	Pays	Expression utilisée pour identifier un pays.	
116	Code postal	Code attribué par les autorités postales d'un pays afin d'identifier de façon univoque une adresse ou un groupe d'adresses.	

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
117	Nom abrégé	Forme réduite pour le nom d'un organisme (111).	
119	Boîte postale	Numéro de casier attribué par le bureau de poste.	Peut être utilisé conjointement avec le nom de l'organisme (111) ou le nom du demandeur (803).
120	<b>Adresse de réseau de télécommunication</b>	Numéro unique ou code servant à identifier un appareil au sein d'un réseau de télécommunication. Identificateur de groupe pour les éléments de données 121 à 127.	
121	Numéro de téléphone	Numéro unique attribué à une ligne téléphonique.	
122	Numéro de télex	Numéro unique attribué à une liaison télex.	
123	Indicatif	Code unique qui identifie l'expéditeur d'une communication par télex.	
124	Numéro de messagerie électronique	Numéro unique attribué à une boîte ou un service de messagerie électronique.	
125	Identification de l'utilisateur du système	Numéro ou code unique attribué à un participant d'un réseau de communication.	
126	Numéro de télételex	Numéro unique attribué à une liaison télételex dans un système de transmission de télételex.	
127	Numéro de télécopie	Numéro unique attribué pour l'envoi et la réception de télécopies.	
130	Code de l'organisme	Identification unique pour le nom et l'adresse d'un organisme.	
131	Type de code de l'organisme	Mot ou expression qui identifie la grille utilisée pour attribuer une valeur à un code d'organisme.	Valeurs possibles 0 numéro de client 1 numéro de membre 2 «standard address number» (SAN) 3 autre
140	Région	Mot ou expression identifiant une région à l'intérieur d'un pays, par exemple état, province, comté, etc.	
300	<b>Description du document</b>	Éléments de données servant à identifier un document, comportant normalement des éléments descriptifs et des vedettes. Identificateur de groupe pour les éléments de données 301 à 334.	Un document peut être une partie à l'intérieur d'une publication hôte ou un document indépendant. Dans le premier cas une information sur chaque partie doit être fournie. L'élément de données 303 est utilisé pour différencier les descriptions pour les parties composantes et pour les publications hôtes.
301	Auteur	Nom de la personne ou de la collectivité responsable du contenu intellectuel ou artistique d'un document, y compris les compositeurs, les créateurs et ceux qui sont à l'origine d'un document.	Ce concept comprend les compositeurs, les créateurs ou les auteurs, les éditeurs intellectuels, les illustrateurs, les traducteurs etc., d'un document. Certains usages nationaux exigent que le nom de l'auteur soit structuré, la structuration du nom étant un aspect pratique pour l'accès aux fichiers; toutefois la présente partie de l'ISO 8459 ne traite pas de cette question.
302	Titre	Nom d'un document sous forme d'un ou de plusieurs mots permettant de l'identifier.	Les différentes formes de titres, y compris le titre clé, le titre uniforme constituent cet élément de données.
303	Niveau bibliographique	Mot ou code servant à caractériser la forme bibliographique sous laquelle se présente un document.	Les valeurs possibles comprennent 0 monographie 1 publication en série 2 partie composante 3 collection



Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
304	Support physique	Mot ou code qui identifie le support sur lequel le document a été produit.	Les valeurs possibles comprennent. 0 imprimé 1 microfilm 2 microfiche 3 enregistrement sonore 4 film 5 enregistrement vidéo 6 données informatisées 7 objet tridimensionnel 8 support tactile (braille, etc.) 9 manuscrit 10 multimédia 11 document graphique (images, affiches, etc.) 12 document à projeter (diapositives, transparents, etc.) 13 autre
305	Édition	Tous les exemplaires d'un document produits à partir d'une même matrice ou d'un cliché foncièrement identique, ayant le même contenu, et, dans le cas des non-livres, publiés par une agence ou un groupe d'agences d'édition.	
306	Éditeur	Personne ou organisme responsable de la publication d'un document.	Cet élément de données peut aussi être utilisé pour le distributeur ou le producteur, s'il y a lieu.
307	Lieu de publication	Localité où se trouve l'éditeur ou, à défaut, l'imprimeur, le distributeur ou le fabricant.	
308	Date de publication	Année, et, s'il y a lieu, mois et jour de publication d'un document.	
309	Désignation du volume	Identificateur d'une unité d'une publication en série ou d'une monographie en plusieurs volumes.	
310	Désignation du fascicule	Nombre, lettre ou mot qui identifie un fascicule d'un document publié par parties.	
311	Pagination	Le nombre de pages d'un document.	
312	<b>Numéro d'identification du document</b>	Codes alphanumériques servant à identifier un document. Identificateur de groupe pour les éléments de données 313 à 319.	
313	ISBN	Numéro international normalisé du livre attribué à une monographie.	Voir l'ISO 2108.
314	ISSN	Numéro international normalisé des publications en série attribué à un titre de périodique.	Un ISSN peut également être attribué à une collection de monographies. Voir l'ISO 3297.
315	Biblid	Code composé de caractères alphanumériques et spéciaux destiné à fournir une identification unique pour des articles dans des publications en série et pour des contributions dans des livres contenant des œuvres séparées de différents auteurs.	Voir l'ISO 9115.
316	Type de numéro	Mot ou code servant à identifier le schéma du numéro du document.	Les schémas de numéros possibles comprennent 0 numéro de brevet 1 CODEN 2 numéro de catalogue 3 numéro SISAC 4 numéro ADONIS 5 autre
317	Identificateur de notice bibliographique	Identificateur unique attribué à une notice bibliographique d'un document.	Les valeurs possibles comprennent les numéros attribués par les bibliographies nationales et autres agences telles que 0 numéro de la British National Bibliography 1 numéro de catalogue de la Library of Congress 2 autre

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
318	Autres numéro de document	Tout identificateur de document autre que l'ISBN (313), l'ISSN (314) ou le biblid (315).	Cet élément de données est à utiliser conjointement avec 316 ou 317.
319	Code international normalisé des enregistrements (ISRC)	Code normalisé (ISRC) pour l'identification unique d'un enregistrement sonore, visuel et audio-visuel ou d'une partie de cet enregistrement.	Voir l'ISO 3901.
321	Collection	Nom donné à plusieurs publications distinctes dont chacune possède un titre propre ainsi qu'un titre collectif applicable à l'ensemble du groupe ou du sous-groupe.	
322	Type de reliure	Type de couverture précisé pour le document commandé.	Les valeurs possibles comprennent 0 broché 1 toilé 2 bibliothèque 3 autre
323	Type de document	Caractéristiques du document commandé fondées sur les circonstances de sa publication.	Les valeurs possibles comprennent 0 thèse 1 actes de congrès 2 rapport 3 brevet 4 document de travail 5 publication officielle 6 autre
324	Périodicité	Intervalles auxquels un périodique est publié.	Les valeurs possibles comprennent 0 quotidien 1 hebdomadaire 2 mensuel 3 bimestriel 4 trimestriel 5 annuel 6 bimensuel 7 semestriel 8 irrégulier 9 biennal 10 autre
325	Numéros spéciaux	Supplément ou numéro accompagnant la livraison normale d'un journal ou d'un périodique.	
326	Matériel d'accompagnement	Description de tout document associé à un autre.	
327	Nombre de volumes	Nombres d'unités physiques, y compris les fiches, les bobines, les disques, les coffrets, les ensembles multimédia composant un document.	
328	Dimensions du document	Dimensions physiques du document.	On indique ici les dimensions de la publication musicale (parties, partition). C'est ici aussi qu'on indique la durée et les autres précisions relatives aux documents audiovisuels.
329	Forme du document (Caractéristiques techniques)	Caractéristiques techniques précisant l'utilisation du document; par exemple la largeur d'un film ou le taux de réduction d'un microfilm, version d'un logiciel pour micro-ordinateur, capacité d'un disque ou cassette informatique, format d'une disquette, papier permanent.	
334	Langue	Mot ou code qui identifie la langue dans laquelle est écrit un document.	Voir l'ISO 639.
335	Translittération/ Transcription	Code ou expression qui identifie le procédé utilisé pour représenter les caractères d'une écriture entièrement alphabétique par les caractères d'un alphabet de conversion, ou pour représenter les caractères d'une langue, quelle que soit l'écriture, par le système phonétique (lettres ou signes) de la langue de conversion.	Les valeurs possibles comprennent 0 ISO 9 1 ISO 233 2 ISO 259 3 ISO/R 843 4 ISO 3602 5 ISO 7098 6 autres

iTech STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)  
ISO 8459-2:1992  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6a589fc8-32c4-4027-92b2-a749aa091ac4/iso-8459-2-1992>

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
340	Priorité d'acquisition	Mot ou code indiquant le degré d'urgence s'appliquant à la commande d'un seul document.	Les valeurs possibles comprennent 0 urgent 1 ordinaire 2 autre
400	<b>Caractéristiques de l'acquisition</b>	Éléments de données qui fournissent une information sur le contrôle des acquisitions autres que les conditions de livraison (401), les descripteurs de réclamation (514) et les détails de facture (415).  Identificateur de groupe pour les éléments de données 007, 322, 445, 450, 460-461, 470, 500, 570-571, 600-601, 816-817, 824-825, 826, 828, 834, 858, 880, 885, 886 et 905.	
401	<b>Conditions de livraison</b>	Éléments de données qui décrivent les conditions de livraison se rapportant à une livraison précise. Identificateur de groupe pour les éléments de données 402 à 409.	
402	Livraison groupée	Le nombre de commandes représenté dans une seule livraison ou sur une seule facture.	Les valeurs possibles comprennent n nombre de commandes 0 nombre de commandes indéfini
404	Franco de port (FOB)	Localisation à laquelle les frais de livraison sont comptés.	Les localisations possibles comprennent 0 client 1 vendeur 2 distributeur 3 fabricant/imprimeur
406	Mode de transport	Moyen de transport du ou des document(s).	Les valeurs possibles comprennent 0 tarif imprimé 1 envoi express affranchi 2 poste aérienne 3 paquet poste 4 moyen le plus rapide d'expédition 5 tenu à disposition 6 avion cargo 7 autre
407	Paiement des frais de port	Conditions pour le paiement des frais de port.	Les valeurs possibles comprennent 0 payé d'avance par le vendeur 1 payé par le client à la livraison 2 frais de port et de facture payés par le client à la livraison 3 frais de port et de facture imputés au client
408	Poids total	Poids total d'une seule livraison.	
409	Nombre de cartons	Nombre total de cartons utilisés dans une seule livraison.	
415	<b>Détails de facture</b>	Identificateur de groupe pour les éléments de données 420 à 505.	
420	<b>Prix d'un document</b>	Nature du prix associé à un document.  Identificateur de groupe pour les éléments de données 421 à 433 et 441.	
421	Code de monnaie	Symbole de la monnaie dans laquelle le prix d'un document est exprimé.	Voir l'ISO 4217.  Ce code peut être utilisé pour identifier les coûts d'un document définis par les éléments de données 422 à 443 même si de tels coûts peuvent aussi être exprimés dans une ou plusieurs autres devises.
422	Prix catalogue	Prix de base d'un document publié dans un catalogue, un tarif ou une publicité qui peut être modulé selon des conditions commerciales, la quantité et autres remises.	
423	Prix groupé	Le coût d'une commande de plusieurs exemplaires.	
424	Prix unitaire	Le prix d'un exemplaire du document commandé.	
425	Prix net	Le prix unitaire d'un exemplaire du document commandé après remise éventuelle.	

STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 8459-2:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6a589fc8-32c4-4d27-2b7a-749aa091ac4/iso-8459-2-1992>

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
426	Qualificatif de prix	Qualificatif de prix qui indique les facteurs particuliers déterminant le prix d'un document.	Les valeurs possibles comprennent 0 prix proposé 1 prix soldé 2 prix pour une bibliothèque 3 prix pour un établissement d'enseignement 4 prix de souscription 5 prix d'entreprise 6 autre
427	Taxes et frais spéciaux	Frais et taxes non contenus dans les autres éléments de données 421 à 443.	
429	Prix unitaire du service de catalogage	Le coût des services de catalogage fournis pour une unité du document commandé.	
430	Prix net du service de catalogage	Prix unitaire du service de catalogage (429) après remise éventuelle.	
431	Frais de port	Coût du transport du ou des documents.	Le montant devrait être précédé du code de monnaie (421) si l'unité monétaire utilisée n'est pas évidente.
432	Taxe	Les taxes relatives à un document ou à tous les documents d'une seule facture.	
433	Valeur estimée	Valeur d'un document déterminée par un expert professionnel ou par une autorité reconnue compétente pour émettre de tels avis.	S'applique habituellement aux dons ou aux documents rares ou précieux.
434	Total de la facture	Le montant total à payer pour tous les documents et tous les autres frais sur une facture précise.	
435	Double de la facture	Nombre de doubles de la facture relative à une livraison précise.	
436	Localisation de la facture	Indication de la façon dont le bordereau a été transmis avec la livraison.	Les valeurs possibles comprennent 0 en dehors du paquet 1 dans le paquet 2 envoyé par courrier séparé
439	Pièces jointes à la facture	Renseignements à joindre au paiement à la demande du fournisseur pour établir le lien entre le paiement et la facture correspondante.	Les valeurs possibles sont 0 pas de pièce jointe 1 numéro de facture au dos du chèque 2 double de facture joint 3 autre
440	Modalités de paiement	Les modalités selon lesquelles une facture donnée doit être payée.	Les valeurs possibles comprennent 0 à la livraison 1 30 jours net 2 autre
441	Remise	Le pourcentage ou la valeur selon lequel un fournisseur abaisse le prix d'un document.	
442	Montant du crédit	La valeur monétaire sur le compte d'un client.	
443	Frais pour une facture modique	Mot ou expression qui indique si un montant additionnel pour des factures modiques doit être supporté.	Les valeurs possibles comprennent 0 frais additionnels supprimés 1 frais additionnels appliqués
445	Identificateur de budget	Référence à un budget ou à un compte utilisé pour payer le document commandé.	
450	Numéro de compte	Le numéro d'un compte débité ou crédité.	
460	Action en cas de dépassement	Action à prendre par le fournisseur quand le client fixe une somme monétaire maximum pour une commande.	Les valeurs possibles comprennent 0 aucune action 1 annuler la partie de la commande dépassant le montant fixé en 461 2 annuler toute la commande

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
461	Montant à ne pas dépasser	Somme maximum autorisée à être utilisée pour acquérir un document ou pour une commande totale.	
470	Nombre d'exemplaires	Quantité ou nombre de copies d'un document.	
500	Type d'acquisition	Mot ou code décrivant les conditions dans lesquelles un document a été acquis.	Voir A.3.
505	Type de facture	Type de facture s'appliquant à la livraison des documents commandés.	Les valeurs possibles comprennent 0 normale 1 additif 2 adhésion 3 réabonnement 4 changement de prix 5 frais de service 6 offre de souscription 7 autre
514	<b>Descripteurs de réclamation</b>	Nom de groupe pour les éléments de données pertinents pour un avis de réclamation (515 à 545).	
515	Type de réclamation	Mot ou code qui précise pourquoi une réclamation est faite.	Les valeurs possibles comprennent 0 commande en retard 1 facture non reçue 2 facture reçue mais document manquant 3 document reçu mais facture manquante 4 autre
525	Historique de la réclamation	Nombre ordinal de la réclamation (premier, second, etc.).	Les valeurs possibles comprennent 1 première réclamation 2 deuxième réclamation 3 troisième réclamation 4 autre
535	Motif de la réclamation	Identifie le motif à l'origine de la réclamation.	Les valeurs possibles comprennent 0 fascicule(s) non reçu(s) 1 aucun fascicule reçu pour cette commande 2 endommagé dans le transport 3 exemplaire défectueux 4 aucune réponse à la réclamation précédente 5 livraison incomplète 6 erreur de titre ou d'édition 7 autre  Des exemples complémentaires concernant principalement les publications en série sont donnés en B.1.
545	Réponse à une réclamation	Précise la réponse du fournisseur à une réclamation.	Les valeurs possibles comprennent 0 échange effectué 1 commande reçue, en cours d'envoi 2 délai d'impression/date prévue 3 fascicule publié avec 4 changement de périodicité/nouvelle périodicité 5 changement de titre/nouveau titre 6 jamais publié 7 publication interrompue/dernier fascicule paru 8 envoyé dès la publication/commande à renouveler pour un montant X 9 épuisé/abonnement prolongé 10 épuisé/sera réimprimé ou fourni 11 épuisé/aucune action ultérieure 12 erreur dans la formulation de la réclamation 13 réclamation prématurée 14 réclamation trop tardive/commande à renouveler pour un montant X 15 réclamation en partie satisfaite 16 autre  Des exemples complémentaires concernant principalement les publications en série sont donnés en B.2.